

**BNAC CONFIANCE FCP**  
**SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2012**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF**  
**AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012**

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers du fonds commun de placement « BNAC CONFIANCE FCP » arrêtés au 31 décembre 2012.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers**

Nous avons audité les états financiers ci-joints du fonds commun de placement « BNAC CONFIANCE FCP » comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012.

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

**Opinion**

Compte tenu de ce qui précède et à notre avis, les états financiers du fonds commun de placement « BNAC CONFIANCE FCP » sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du fonds commun de placement au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

**Vérifications spécifiques**

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la gestion de l'exercice 2012, pouvant contredire les états financiers du fonds commun de placement « BNAC CONFIANCE FCP » arrêtés au 31 décembre 2012.

En outre, et conformément à l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par l'article 15 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, l'examen du système de contrôle interne nous a permis de constater qu'il ne comporte pas des défaillances majeures pouvant impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 27 mars 2013

**Le commissaire aux comptes :**

**La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C**  
**Chiheb GHANMI**  
**Associé**

**BILAN****ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>AC 1- Portefeuille-titres</b>	3-1	<b>386 856</b>	<b>372 636</b>
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		168 484	165 278
b - Obligations et valeurs assimilées		218 372	207 358
<b>AC 2- Placements monétaires et disponibilités</b>	3-2	<b>98 248</b>	<b>106 654</b>
a- Placements monétaires		-	105 188
b- Disponibilités		98 248	1 466
<b>AC 3- Créances d'exploitation</b>		<b>380</b>	<b>0</b>
a- Intérêt à recevoir		380	0
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>485 484</b>	<b>479 290</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>PA1 - Opérateurs créditeurs</b>	3-3	<b>3 087</b>	<b>2 061</b>
<b>PA 2- Autres créditeurs divers</b>	3-4	<b>5 599</b>	<b>5 614</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>8 686</b>	<b>7 674</b>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>CP 1 - Capital</b>	3-5	<b>472 253</b>	<b>463 054</b>
<b>CP 2 - Sommes distribuables</b>	3-6	<b>4 545</b>	<b>8 561</b>
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		3	2
b - Sommes distribuables de l'exercice		4 542	8 559
<b>ACTIF NET</b>		<b>476 798</b>	<b>471 615</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>485 484</b>	<b>479 290</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**Exercice clos au 31 décembre 2012**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

LIBELLE	Note	Période du 01/01 au 31/12/2012	Période du 01/01 au 31/12/2011
<b>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</b>	4-1	<b>14 455</b>	<b>19 301</b>
a - Revenus action et valeurs assimilées		5 385	6 972
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		9 070	12 329
<b>PR 2 - Revenus des placements monétaires</b>	4-2	<b>1 909</b>	<b>1 929</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>16 364</b>	<b>21 231</b>
<b>CH 1 - Charges de gestion des placements</b>	4-3	<b>(5 456)</b>	<b>(5 488)</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>10 908</b>	<b>15 742</b>
<b>PR 3 - Autres produits d'exploitation</b>		0	0
<b>CH 2 - Autres charges d'exploitation</b>	4-4	<b>(6 360)</b>	<b>(6 230)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>4 548</b>	<b>9 513</b>
<b>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</b>		<b>(7)</b>	<b>(954)</b>
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>4 542</b>	<b>8 559</b>
<b>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		7	954
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		3 007	(41 998)
- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		6 372	19 270
- Frais de négociation		(141)	(146)
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>		<b>13 787</b>	<b>(13 361)</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
**Exercice clos au 31 décembre 2012**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

LIBELLE	Période du 01/01 au 31/12/2012	Période du 01/01 au 31/12/2011
<b>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</b>	<b>13 787</b>	<b>(13 361)</b>
<b>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>		
a - Résultat d'exploitation	4 548	9 513
b - Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	3 007	(41 998)
c - Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	6 372	19 270
d - Frais de négociation de titres	(141)	(146)
<b>AN 2 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</b>	<b>(8 558)</b>	<b>(4 556)</b>
<b>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>(46)</b>	<b>(61 726)</b>
<b>a - Souscriptions</b>	<b>397 742</b>	<b>0</b>
- Capital	310 000	0
- Régularisation des sommes non distribuables	87 742	0
- Régularisation des sommes distribuables	0	0
<b>b - Rachats</b>	<b>(397 788)</b>	<b>(61 726)</b>
- Capital	(310 000)	(50 600)
- Régularisation des sommes non distribuables	(87 781)	(10 172)
- Régularisation des sommes distribuables	(7)	(954)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>5 183</b>	<b>(79 643)</b>
<b>AN 4 - ACTIF NET</b>		
a - En début de période	471 615	551 258
b - En fin de période	476 798	471 615
<b>AN 5 - NOMBRE D' ACTIONS</b>		
a - En début de période	3 800	4 306
b - En fin de période	3 800	3 800
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>		
a - En début de période	124,109	128,020
b - En fin de période	125,473	124,109
<b>AN 6 - TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>2,91%</b>	<b>-2,23%</b>

## Notes aux états financiers

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

### NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

« **BNAC CONFIANCE FCP** » est un Fonds Commun de Placement régi par le code des organismes de placement collectif. Il a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 28/06/2006, date d'ouverture des opérations de souscription et de rachat.

La gestion du FCP est confiée à « **BNA-CAPITAUX** » qui agit pour le compte des porteurs des parts.

Le dépositaire exclusif des actifs du FCP est la Banque « **BNA** ».

### NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES:

#### 1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du premier janvier au 31 décembre 2012 sont établis conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

#### 2. Règles et méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base, et notamment :

- hypothèse de la continuité de l'exploitation
- hypothèse de la comptabilité d'engagement
- convention du coût historique
- convention de la périodicité
- convention de la réalisation du revenu
- convention de l'objectivité
- convention de rattachement des charges aux produits
- convention de prudence
- convention de permanence des méthodes

Les principales méthodes comptables adoptées par le Fonds Commun de Placement « **BNAC CONFIANCE FCP** » pour l'établissement de ses comptes annuels se présentent comme suit :

##### 2.1 Prise en compte des placements et revenus y afférents:

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

##### 2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées:

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote. La valeur du marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative ou au cours moyen pondéré de la dernière cotation.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable et aussi comme composante du résultat net de l'exercice.

### 2.3 Evaluation des placements monétaires :

Ces titres sont évalués à leur valeur nominale majorés des intérêts courus.

### 2.4 Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

## 3- Notes sur le bilan

### 3-1 Note sur le Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012 à 386 856 DT contre 372 636 DT au 31 Décembre 2011. Il se détaille comme suit :

Désignation des titres	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2012	% ACTIFS	% ACTIFS NET
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>21 049</b>	<b>192 994</b>	<b>168 484</b>	<b>34,70%</b>	<b>35,34%</b>
<b><u>Actions cotées</u></b>	<b>20 821</b>	<b>169 321</b>	<b>144 841</b>	<b>29,83%</b>	<b>30,38%</b>
ARTES	3 750	40 070	31 778	6,55%	6,66%
ATTIJ BANK	500	10 950	7 402	1,53%	1,55%
BNA	3 000	32 390	25 974	5,35%	5,45%
BT	1 000	10 995	11 989	2,47%	2,51%
CARTAGECEMENT	6 000	22 380	21 420	4,41%	4,49%
NAKL	2 200	29 435	25 410	5,23%	5,33%
SFBT	800	8 567	10 161	2,09%	2,13%
TPR	1 571	9 173	7 888	1,63%	1,65%
TUNISAIR	2 000	5 360	2 820	0,58%	0,59%
<b>OPCVM</b>	<b>228</b>	<b>23 674</b>	<b>23 643</b>	<b>4,87%</b>	<b>4,96%</b>
POS	228	23 674	23 643	4,87%	4,96%
<b>Emprunts de sociétés</b>	<b>3 031</b>	<b>213 469</b>	<b>218 372</b>	<b>44,98%</b>	<b>45,80%</b>
AIL 2012-1	180	18 000	18 547	3,82%	3,89%
ATL 2010-1	490	29 400	29 891	6,16%	6,27%
BTK 2012-1	250	25 000	25 162	5,18%	5,28%
CIL 2007/2	350	7 000	7 312	1,51%	1,53%
CIL 2008/1	100	2 000	2 036	0,42%	0,43%
CIL 2011/1	250	20 000	20 625	4,25%	4,33%
CIL 2012/1	150	15 000	15 546	3,20%	3,26%
HAN LEASE2010-2	500	30 000	30 129	6,21%	6,32%
MODERNLEASING2012	90	9 000	9 000	1,85%	1,89%
TL SUB 2010	450	36 000	37 161	7,65%	7,79%
UIB2011-2	220	22 000	22 956	4,73%	4,81%
INTERET INTERC EMPRUNT MODERN LEASING	1	69	8		
<b>TOTAL</b>	<b>24 080</b>	<b>406 463</b>	<b>386 856</b>	<b>79,68%</b>	<b>81,14%</b>

**3-2 Placements monétaires et disponibilités:**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012 à 98 248 DT contre 106 654 DT au 31 Décembre 2011. Il se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2012	% de l'actif Net
Placements monétaires	-	-	0 00	0%
Disponibilités			98 248	20.61%
<b>TOTAL</b>			<b>98 248</b>	<b>20.61%</b>

**3-3 Opérateurs créditeurs :**

Le poste « opérateurs créditeurs » totalise au 31 Décembre 2012 un montant de 3 087 DT contre 2 061 DT pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit:

LIBELLE	31/12/2012	31/12/2011
- DISTRIBUTEUR	1 990	998
- DEPOSITAIRE	122	118
- GESTIONNAIRE BNAC	975	945
<b>TOTAL</b>	<b>3 087</b>	<b>2 061</b>

**3-4 Autres créditeurs divers :**

Le poste « autres créditeurs divers » totalise au 31 Décembre 2012 un montant de 5 599 DT contre 5 614 DT pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit:

LIBELLE	31/12/2012	31/12/2011
AUTRES CREDITEURS (CMF)	38	40
AUTRES OPÉRATEURS CREDITEURS	5 561	5 574
<b>TOTAL</b>	<b>5 599</b>	<b>5 614</b>

**3-5 Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 Décembre 2012 se détaillent ainsi :

LIBELLE	31/12/2012
<b>Capital début de l'exercice</b>	463 054
Montant en nominal	380 000
Nombre de titres	3 800
Nombre de porteurs de parts	7
<b>Souscriptions réalisées</b>	
Montant	310 000
Nombre de titres émis	3 100
Nombre de porteurs de parts nouveaux	0

**Rachats effectués**

Montant	(310 000)
Nombre de titres rachetés	3 100
Nombre de porteurs de parts sortants	0

**Autres mouvements**

	<b>9 199</b>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	3 007
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	6 372
Frais de négociation	(141)
Régul Sommes non distribuables	(39)

**Capital fin de l'exercice**

	<b>472 253</b>
Montant en nominal	380 000
Nombre de titres	3 800
Nombre de porteurs de parts	7

**3-6 Notes sur les sommes distribuables :**

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 31-12-2012 se détaille ainsi:

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
- Sommes distribuables des exercices antérieurs	3	2
- Résultat distribuable de la période	4 549	9 513
- Régul résultat distribuable de la période	-7	-954
<b>TOTAL</b>	<b>4 545</b>	<b>8 561</b>

**4- Notes sur l'état de résultat****4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 14 455 DT pour l'exercice 2012 contre 19 301 DT pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit:

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
- Revenus action et valeurs assimilées	5 385	6 972
- Revenus des obligations et valeurs assimilées	9 070	12 329
<b>TOTAL</b>	<b>14 455</b>	<b>19 301</b>

**4-2- Note sur les revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice 2012 à 1 909 DT contre 1 929 DT pour l'exercice précédent, et se détaille ainsi :



Libellé	31/12/2012	31/12/2011
- Intérêts sur comptes de dépôt	917	46
- REV. BT & PLAC. A TERME	992	1 884
<b>TOTAL</b>	<b>1 909</b>	<b>1 929</b>

#### 4-3 Charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/12/2012 à 5 456 DT contre 5 488 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
- Commission de distribution	992	998
- Commission de dépôt ( Banque Nationale Agricole)	496	499
- Commission de gestion ( BNA CAPITAUX)	3 968	3 992
<b>TOTAL</b>	<b>5 456</b>	<b>5 488</b>

#### 4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/12/2012 à 6 360 DT contre 6 230 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
- Autres charges d'exploitation	152	50
- Impôt & Taxes	124	108
- Redevance CMF	496	499
- Rémunération CAC	5 588	5 573
<b>TOTAL</b>	<b>6 360</b>	<b>6 230</b>

#### 5- Autres informations:

##### 5-1 Données par action :

LIBELLE	31/12/2012	31/12/2011
• Revenus des placements	4,306	5,587
• Charges de gestion des placements	(1,436)	(1,444)
<b>• Revenu net des placements</b>	<b>2,871</b>	<b>4,143</b>
• Autres produits	0,000	0,000
• Autres charges	(1,673)	(1,639)
<b>• Résultat d'exploitation</b>	<b>1,196</b>	<b>2,503</b>

• Régularisation du résultat d'exploitation	(0,00185)	(0,251)
---	-----------	---------

<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>1,195</b>	<b>2,252</b>
---	--------------	--------------

• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,00185	0,251
• Plus ou moins valeurs potentielles sur titres	0,791	(11,052)
• Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	1,676	5,071
• Frais de négociation	(0,037)	(0,038)

<b>RESULTAT NET</b>	<b>3,628</b>	<b>-3,516</b>
---------------------	--------------	---------------

### 5-2 Ratios de gestion des placements :

LIBELLE	31/12/2012	31/12/2011
• Charges de gestion / actif net moyen :	1,102%	1,073%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	1,284%	1,218%
• Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen :	0,917%	1,674%

### 5-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

#### • Gestionnaire :

La gestion du fonds commun de placement « BNAC CONFIANCE FCP » est confiée à la Société « BNA CAPITAUX ». Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds commun de placement.

En contre partie de ses prestations, la « BNA CAPITAUX », perçoit une rémunération de 0,8% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

#### • Dépositaire :

La Banque Nationale Agricole « BNA » assure les fonctions de dépositaire des titres du fonds commun de placement « BNAC CONFIANCE FCP », et ce en vertu d'une convention datée du 10/01/2006. Elle est chargée, notamment, à ce titre :

- de la conservation des titres du fonds commun de placement « BNAC CONFIANCE FCP » ;
- de l'encaissement des revenus s'y rattachant ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissement, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que du respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum du fonds commun de placement.

En contre partie de ses prestations, la Banque Nationale Agricole « BNA » perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net et payable trimestriellement.